

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance du 15 juin 2023
18h au local 1200-B, École Cardinal-Roy

Parents

Mme Dominique Richard
M. Jocelyn Paré
Mme Patricia Fortin
Mme Julie Mareschal
M. Richard Gendron
Mme Marcelle Doukoury

Présence

OUI
OUI
OUI
OUI
OUI
OUI

Enseignants

Mme Louise Bérubé
Mme Julie Filteau

OUI
OUI

Professionnels/Soutien

Mme Lisa Lagueux
Mme Isabelle Côté
Mme Maude Picard-Dufour (substitut)

OUI
NON
NON

Élèves

Mme Sandrine Hamza-Bouchard
M. Maddox Tremblay

NON
NON

Représentante de la communauté

Aucun

Direction

Mme Élisabeth Fortin
Mme Mylène Jacques
Anne-Michèle Gagné (invitée)

OUI
OUI
OUI

Véronique Gendron (invitée)

OUI

<u>22-07-01</u>	<u>MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RÉUNION</u>
	Mme Dominique Richard, présidente, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents. Elle s'assure que tous ont reçu leur convocation et qu'il y a quorum. Les gens présents consignent leur présence sur le registre. Elle nomme M. Jocelyn Paré à titre de gardien du temps pour la séance.
<u>22-07-02</u>	<u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>
CONSIDÉRANT	que la directrice et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour;
CONSIDÉRANT	que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M.Jocelyn Paré secondé par Mme Lisa Lagueux il est résolu à l'unanimité;
D'ADOPTER	l'ordre du jour présenté pour la séance ordinaire du 15 juin 2023.
#CÉ 22-07-01	
<u>22-07-03</u>	<u>LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL 2023</u>
PRÉAMBULE	Mme Dominique Richard, présidente, demande aux membres du CE qui ont assisté à la réunion du 19 avril 2023 l'adoption du procès-verbal de la séance du 19 avril 2023.
CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2023;
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Richard Gendron secondé par Mme Louise Bérubé il est résolu à l'unanimité;
D'ADOPTER	le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2023.
#CÉ 22-07-02	

<u>22-07-04</u>	<p><u>SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL 2023</u></p> <p>Remboursement des frais: mesure M. Jocelyn Paré confirme que le remboursement aux parents de 200\$ a bien été reçu par les parents.</p> <p>Remboursement des frais d'inscription au SAÉ: Mme Élisabeth Fortin explique que, cette année, pour l'instant, il y a 6 élèves qui se sont désistés.</p> <p>M. Jocelyn Paré propose que le dépôt de 100\$ soit non remboursable à moins que l'élève demeure dans le CSSC, l'argent est remis dans le budget de valorisation des élèves ou pour l'activité Père-Cardi, Mme Lisa Lagueux seconde.</p>
#CÉ 22-07-03	
<u>22-07-05</u>	<p><u>INTERVENTIONS DU PUBLIC</u></p> <p>Aucune intervention</p>
<u>22-07-06</u>	<p><u>CORRESPONDANCE</u></p> <p>Mme Dominique Richard mentionne qu'elle a reçu de la correspondance qu'elle a transmise aux parents de la part de l'organisme <i>Sexplique</i>. Cet organisme offre des animations aux adolescents sous le thème de l'éducation à la sexualité.</p>
<u>22-07-07</u>	<p><u>DOSSIERS POUR DÉCISION</u></p>
7.1	<p>Nouveau règlement <i>Loi sur la protection nationale de l'élève</i></p>
PRÉAMBULE	<p>Mme Élisabeth Fortin mentionne que la nouvelle <i>Loi sur la protection nationale de l'élève</i> sera présentée aux membres du conseil d'établissement à l'automne 2023.</p> <p>Mme Dominique Richard ajoute que les parents du comité de parents seront rencontrés à ce sujet en début d'année scolaire.</p>
7.2	<p>Sorties éducatives</p>
PRÉAMBULE	<p>Mme Mylène Jacques présente la demande de sortie éducative pour Arbraska,</p>
CONSIDÉRANT	<p>que le conseil d'établissement doit approuver les demandes de sorties éducatives</p>
EN CONSÉQUENCE	<p>sur proposition de M. Richard Gendron secondé par Mme Julie Filteau</p>

D'APPROUVER	la sortie éducative du mois de septembre sous le thème du dépassement de soi.
#CÉ 22-07-04	
7.3	Frais chargés aux parents
PRÉAMBULE	Mme Anne-Michèle Gagné, gestionnaire administrative, présente les détails concernant les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2023-2024.
CONSIDÉRANT	que les parents doivent approuver les frais chargés aux parents et que ces frais respectent les encadrements votés par le conseil d'établissement le 20 juin 2022.
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Richard Gendron secondé par M. Jocelyn Paré
D'APPROUVER	les frais chargés aux parents avec les corrections.
#CÉ 22-07-05	
7.4	Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
PRÉAMBULE	Mme Véronique Gendron et Mme Mylène Jacques présentent le bilan du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 2022-2023 ainsi que le tableau de bord pour l'année 2023-2024.
CONSIDÉRANT	que les parents doivent adopter le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Patricia Fortin secondée par Mme Lisa Lagueux.
D'ADOPTER	le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.
#CÉ 22-07-06	
7.5	Budget prévisionnel de l'école 2023-2024
PRÉAMBULE	Mme Anne-Michèle Gagné, gestionnaire administrative, présente le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2023-2024 et répond aux questions des membres.
CONSIDÉRANT	que les écoles doivent présenter des budgets prévisionnels équilibrés, que le budget présenté par Mme Anne-Michèle Gagné est équilibré et que les membres du conseil d'établissement doivent adopter la proposition du budget annuel prévisionnel de l'établissement de l'année scolaire 2023-2024;
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Richard Gendron secondé par Mme Julie Filteau

D'APPROUVER	la proposition du budget prévisionnel de l'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.
#CÉ 22-07-07	
7.6	Budget du conseil d'établissement
PRÉAMBULE	en ce qui concerne le budget de fonctionnement du conseil d'établissement;
CONSIDÉRANT	que le conseil d'établissement doit adopter le budget de fonctionnement annuel du conseil d'établissement,
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Richard Gendron secondé par Mme Julie Mareschal, il est résolu
D'ADOPTER	le bilan du budget du fonctionnement du conseil d'établissement 2022-2023
#CÉ 22-07-08	
7.7	Nouveau cours <i>Culture et citoyenneté québécoise</i>
PRÉAMBULE	Mme Élisabeth Fortin explique que le ministère de l'Éducation permet de reporter l'implantation du nouveau cours d'une année dont l'implantation était prévue en 2023-2024. Elle explique que les enseignantes d'ECR ainsi que les titulaires des groupes de cheminement particulier ont choisi d'enseigner le cours d'éthique et culture religieuse pour l'année scolaire 2023-2024 tout en s'appropriant le nouveau programme pour l'implantation en 2024-2025.
CONSIDÉRANT	que les parents doivent approuver la grille-matières
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Jocelyn Paré secondé par Mme Julie Mareschal, il est résolu
D'APPROUVER	le statut quo de la grille-matières pour l'année 2023-2024.
#CÉ 22-07-09	
7.8	Règles de vie de l'école
PRÉAMBULE	Mme Mylène Jacques présente la modification apportée aux règlements concernant la présence et l'utilisation des cellulaires en classe et explique qu'il n'y a aucune autre demande de modifications. En ce qui concerne les règles de conduite de l'année scolaire 2023-2024;

CONSIDÉRANT	que les membres du conseil d'établissement doivent approuver les règles de conduite de l'année scolaire 2023-2024;
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Lisa Lagueux, secondée par M.Richard Gendron il est résolu à l'unanimité
D'APPROUVER	les règles de conduite de l'année scolaire 2023-2024.
	#CÉ 22-07-10
<u>22-07-08</u>	<u>DOSSIERS POUR DISCUSSION</u>
8.1	Projet éducatif Mme Élisabeth Fortin présente l'avancée des travaux du projet éducatif. Elle explique que les valeurs retenues par le personnel sont: la persévérance, le respect et l'ouverture d'esprit. Elle présente l'énoncé de vision ainsi que les enjeux retenus.
8.2	Conseil d'établissement 2023-2024 Mme Élisabeth Fortin demande aux membres leur intérêt à continuer à siéger sur le conseil lors de la prochaine année scolaire.
<u>22-07-09</u>	<u>DOSSIERS POUR INFORMATION</u>
9.1	Ateliers de développement global offerts aux élèves pour 2023-2024 Mme Mylène Jacques présente les ateliers qui seront donnés aux élèves par les enseignants ou par des organismes externes lors de la prochaine année scolaire. Les parents apprécient l'offre de par sa diversité et de par la pertinence des thèmes abordés.
9.2	Agrandissement Mme Élisabeth Fortin invite les membres à se déplacer pour une visite de l'agrandissement. Par la même occasion, elle remet à M.Nicolas Tremblay et à M.Jocelyn Paré un certificat de la reconnaissance Mérite décerné par la Fédération des comités de parents du Québec.
9.3	Vie étudiante Mme Élisabeth Fortin fait un résumé des activités de la vie étudiante entre autres, le Tapis rouge de Cardi, la visite des élèves de 6 ^e année et de la cérémonie de remise des diplômes.

9.4	Rentrée 2023-2024 Mme Élisabeth Fortin mentionne que lors de la première semaine, les élèves du secteur SAÉ n'auront pas de discipline, des activités seront organisées afin de permettre une rentrée progressive. Elle ajoute que les élèves du secteur Découvertes seront aussi invités à participer à certaines activités.
9.5	Rapport des représentants des élèves Aucun rapport
9.6	Rapport de la présidente Le conseil d'établissement doit faire un rapport annuel que les membres du conseil d'établissement doivent approuver. Cette année, un nouveau format de rapport doit être utilisé pour compléter le rapport annuel du conseil d'établissement.
9.7	Rapport de la représentante au comité de parents Mme Dominique Richard fait un retour sur le sondage du PEVR.
9.8	Rapport de la direction Mme Élisabeth Fortin remercie tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication.
<u>22-07-10</u>	<u>VARIA</u> Aucun
<u>22-06-71</u>	<u>Levée de l'assemblée</u>
CONSIDÉRANT	que l'ordre du jour est épuisé;
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Lisa Lagueux, secondée par Mme Louise Bérubé il est résolu à l'unanimité;
DE LEVER	l'assemblée de la séance, à 21h25
#CÉ 22-07-11	

Élisabeth Fortin
Directrice

Dominique Richard
Présidente